

Couthuin, le 23 mai 2018

Madame,
Monsieur,

Conformément à l'article 86 de la Nouvelle Loi Communale, devenu L1122-12 du Code de la Démocratie Locale, nous avons l'honneur de vous convoquer à la réunion du Conseil communal qui aura lieu **le jeudi 31 mai 2018 à 19 H 30'**, à la salle de l'école de Couthuin-Centre, rue d'Envoz à 4218 Couthuin.

ORDRE DU JOUR :

En séance publique :

1. Compte du C.P.A.S. pour l'exercice 2017.
2. Bilan du C.P.A.S. au 31 décembre 2017.
3. Comptes de résultats du C.P.A.S. au 31 décembre 2017.
4. Première modification budgétaire du C.P.A.S., services ordinaire et extraordinaire pour l'exercice 2018.
5. Compte de l'Agence de Développement Local pour l'exercice 2017 – Approbation.
6. Budget de la Fabrique d'église de Lavoir pour l'exercice 2017.
7. Budget de la Fabrique d'église de Lavoir pour l'exercice 2018.
8. Modification des statuts de la régie communale autonome de Héron.
9. Convention à passer entre la Commune de Héron et le CRAC pour le financement des travaux d'extension de la crèche – Approbation.
10. Avenant à la convention passée avec l'Office de la Naissance et de l'Enfance pour l'accueil Temps Libres - Approbation.
11. Règlement complémentaire de circulation routière rue Houmvent à Couthuin – Zones d'évitement et sens de priorité – Approbation.
12. Assemblées générales ordinaires et extraordinaire du BEP Environnement du 19 juin 2018 – Approbation de l'ordre du jour.
13. Assemblées générales ordinaire et extraordinaire de l'AIDE du 19 juin 2018 – Approbation de l'ordre du jour.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée.

Par le Collège,

La Directrice générale,

Le Bourgmestre,

C. BOLLY

E. HAUTPHENNE